

Agriculture | Après la grêle, les viticulteurs et agriculteurs bordelais s'organisent



L'estimation des dégâts dans les cultures et dans les vignes suite aux orages de grêle du samedi 26 mai prendra encore quelques jours. Mais depuis le lendemain de ces intempéries, la profession agricole et particulièrement la filière viticole, s'organise pour venir en aide aux sinistrés. Ce mardi après-midi, une réunion de crise était organisée par la chambre d'agriculture en présence des responsables de plusieurs syndicats viticoles à Saint-Christoly- de Blaye, une des commune du Blayais les plus touchées. L 'occasion d'évoquer les premières mesures à prendre, y compris techniques.

Initialement la réunion publique destinée aux viticulteurs et agriculteurs touchés par l'épisode de grêle du samedi 26 mai devait se tenir à la mairie de Saint-Christoly-de Blaye, au coeur du Blayais. Au vu du nombre de personnes présentes, elle a finalement lieu dans une salle municipale pleine à craquer. Les visages sont marqués, tirés. Certains sont présents pour se soutenir, pour échanger face à un nouveau drame causé par dame nature. Majoritairement, on trouve beaucoup de viticulteurs, du Blayais, de l'appellation Côtes de Bourg, les deux secteurs les plus touchés par cet orage de grêle. Le décompte des dégâts est en cours . Les secteurs du Blayais et des côtes de Bourg sont les touchés : sur les côtes de Blaye, les premières estimations font état de 2500 hectares touchés sur les 4000 de l'appellation dont un millier d'hectares à 100 %. Sur les côtes de Bourg, les pertes de récolte devraient être autour de 40 % : 2500 ha sur les 6000 de l'appellation sont impactés à 80 %. Globalement, 5 % du vignoble bordelais est touché, mais pour ceux qui l'ont subi , c'est un désastre.

Jessica Aubert, jeune viticultrice sur la commune, sur une propriété de 8 ha en biodynamie n'est pas assurée contre le risque de grêle : "nous avons vite compris samedi que ce serait la catastrophe. J'ai déjà vécu la grêle en 2009, avec mon père et l'an dernier, le gel où nous avons perdu 80 % de la récolte. Là, on estime nos pertes proches de 100 %. La grêle, c'est pire que le gel. Nos bois sont détruits sur de nombreuses parcelles, on se croirait au coeur de l'hiver."

Dispositifs de soutien et préconisations techniques

La réunion d'hier après-midi était destinée à la fois à recueillir la parole des vignerons et agriculteurs sinistrés et à leurs présenter les différents dispositifs d'accompagnements et les mesures fiscales et sociales, devenues malheureusement courantes en cas d'intempéries : dégrèvement de taxe sur le foncier non bâti, chômage partiel

pour les salariés, reports de cotisation MSA, prise en charge des intérêts d'emprunt, mise en place d'échéancier. Des conseillers viticoles de la chambre d'agriculture ont également présenté les préconisations en termes de traitement phytosanitaire et de taille post-grêle avec une démonstration sur le terrain. Tout va dépendre bien sûr des conditions météorologiques et le beau temps sera le meilleur cicatrisant. "Il n'y pas de produit miracle. Pour intervenir dans les vignes, il faut des feuilles. Quand il n'y en a plus, cela ne sert pas à grand chose, rappelle Bruno Samie, conseiller viticole. "Pourtant, il ne faut pas abandonner toute intervention de protection et veiller particulièrement aux jeunes plantes. La question de la taille a aussi été débattue : certaines compagnies d'assurance ne veulent pas que des travaux de taille soient réalisés avant le passage d'experts, pour les vignerons qui sont assurés. La FDSEA de la Gironde met en place une cellule d'entraide pour la main d'oeuvre pour la vigne (notamment pour la taille), et un appel aux dons de fourrage pour l'élevage.

La vigne n'est pas la seule filière agricole touchée : dans les secteurs du Bougeais et du Blayais, l'élevage, le maraîchage et les productions d'asperges sont très impactés. Un éleveur fait entendre sa voix dans la salle : "nous n'avons plus de fourrages, tout est détruit." Une réunion en préfecture avec les services de l'Etat et l'ensemble de la profession agricole est programmée le 6 juin pour faire le point des dispositifs d'accompagnement et mesures de soutien aux viticulteurs et agriculteurs.



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : Aqvi.fr
Publié sur aqvi.fr le 30/05/2018
[Url de cet article](#)